

IP Lorraine

nancy • metz •
bar-le-duc • épinal •
sarreguemines

La voix de FO en Lorraine



Compte rendu FO du 16 juillet 2026

Point 1 : « Tournage vertical »

Le 13 juillet (soit 3 jours avant l'instance), l'avenant sur les vidéos verticales est entré en vigueur. La vacation « ½ journée le matin » pour que les monteurs se consacrent au web ne donne pas satisfaction. Plusieurs pistes sont évoquées :

- déplacer cette vacation sur le début d'après-midi,
- ne pas hésiter à laisser des modules en « boîte noire » pour montage différé (comme cela est fait parfois avec des sujets linéaires non urgents).

Les élus font remarquer que la question de la priorité s'impose entre JT, web ou papier web, selon les actus. La direction régionale répond que pour l'instant, il n'est pas demandé de réduire l'offre du linéaire.

Une réflexion s'est engagée par rapport à la possibilité de la présence de CEN les week-end. Ce serait appréciable, mais en l'état actuel, avec juste 4 CEN sur le Grand Est, c'est innenvisageable. Il est clair que lorsqu'on réussira à compter 6 CEN, cette question sera réexaminée. Le souhait est réel, mais il faudra passer par des redéploiements. Soit via des jurys de reconversion, soit via des postes de CEN mis en consultation (avec la prise en compte d'une formation durant de l'ordre de 10 mois).

Point 2 : Organisation du montage

À Nancy comme à Metz, il y a la recherche d'une répartition mieux équilibrée.

Mais il y a besoin qu'il soit tenu compte du temps pour des tâches qui ne sont pas du montage proprement dit : pour l'import, le dérushage, l'étalonnage éventuel, la purge...

Désormais, il n'y aura plus à effectuer de tâches pour la radio filmée (pour monter les images envoyées par les doc), puisqu'il n'y a plus cette coopération avec France Bleu.

Il est donc envisagé de réorienter les montages de l'actu 57 vers les monteurs messins. L'objectif est un souci de meilleure équité et d'une meilleure répartition de la charge de travail. Et cela aurait aussi un impact pour les rédacteurs des longs formats, pour réussir à leur sanctuariser des demi-journées de prépa.

Autre impact : permettre un montage de l'équipe actu 57 en présentiel.

Dans les faits, un monteur de Metz assurerait l'actu 57 entre 9 et 13, puis un long format l'après midi... tandis que l'autre ferait l'inverse. Avec donc un qui commencerait plus tôt que l'autre, et qui terminerait plus tôt (en gardant l'idée selon laquelle un long format nécessite 4 heures).

Deux réunions à ce sujet ont été prévues les 30 juillet et 28 août.

Des élus soulèvent le fait qu'il faille voir comment l'équipe d'actu 57 travaille, et avec notamment des temps d'ingest qui seraient plus longs, ce qui poserait problème en particulier en cas d'envois tardifs. Une solution est peut-être de passer par le mode AMA, même si le mode AMA a aussi ses inconvénients (et que le temps perdu lors de l'ingest est parfois récupéré après).

La direction rappelle aussi que l'envoi en mode « boîte noire » nécessite aussi un temps de prépa préalable, et ne débute donc que plus tard par rapport à un mode de montage en présentiel.

Un autre point abordé est le souhait de la direction que le médecin du travail soit interrogé à nouveau pour une préconisation de télétravail justifiée par une raison médicale au moment du COVID. La direction souhaite savoir si elle est toujours d'actualité.

Point 3 : Rédaction

Où en sommes-nous concernant les 9 ateliers lancés pour préparer la rentrée ? L'idée était de pouvoir voir ce qui fonctionne et ce qui mérite d'être amélioré.

Sur le faits divers, le besoin de réactivité a été acté, et une bonne illustration a été le crash de Tomblaine de fin juin. Une idée forte est la création d'un fil WhatsApp dédié à l'actu chaude. Ainsi, tous les journalistes qui contribuent peuvent être alertés en temps réel.

Bien évidemment, ce fil n'enlèvera pas les échanges par téléphone !

Concernant la politique, il était dit que les « Dimanche en Politique » allaient changer de nom. Finalement, compte tenu du fait que la partie nationale va glisser sur France 2 (avec Benjamin Duhamel), il semble qu'il ne soit plus d'actualité de changer le nom. Il y aura juste une dimension numérique plus importante, avec notamment la possibilité pour les téléspectateurs de réagir.

L'atelier transfrontalier, lui, a conduit à acter l'existence de 2 dossiers par mois, en plus de la couverture dans l'actualité. De plus, est prévue une page spéciale par mois, enregistrée ou en direct, émanant du terrain.

Ce qui va changer, c'est la structuration des éditions autour d'un dossier (incluant la Quadrature de l'Est), du lundi au jeudi.

Ces dossiers se feront avec anticipation (pour la prépa, le tournage, le montage et la diffusion). Les thématiques seront vastes : politique, économie...et même culture (comme par exemple le traitement des politiques culturelles des municipalités).

Concernant le sport, cela va continuer le dimanche soir : cela a été acté avec les 3 journalistes. A juste été identifié le besoin de chapitrer/rubriquer davantage, afin de dynamiser (avec des rubriques qui, néanmoins, n'enferment pas trop).

Prévu aussi : qu'en cas de besoin, le JRI prévu sur le sport le dimanche puisse glisser sur l'actu.

Idem pour la culture : le traitement reste comme aujourd'hui, avec la possibilité qu'il y ait des dossiers en plus, et que la page puisse éventuellement glisser à un autre jour en fonction des événements culturels.

« **C'est bien ici** » continue également, avec toujours 2 longs formats de 3 minutes (avec une vigilance accrue concernant le temps de prépa, afin qu'il soit bien utilisé). Est prévue aussi une évolution vers le numérique.

La conférence de rédaction est maintenue à 8h45 (sauf pendant les périodes de congés) **et débute d'emblée par ce qui fait l'actualité**. Il a été constaté que les débriefing se font à chaud, et que le lendemain, les personnes concernées ne sont pas toujours là.

Il s'agit d'évoquer linéaire et numérique (sachant que tout n'a pas vocation à être traité sur les 2 périmètres).

Et après cela, on passe plus vite que précédemment à la rédaction des conducteurs, avec les scriptes. Car le besoin d'une vision globale a été entendu.

Concernant l'organisation du numérique, la vacation de 7h est maintenue, mais les 2 autres sont désormais en journée, afin de permettre de sortir davantage.

Concernant le linéaire, il est toujours prévu 5 équipes/jour, dont une tournant pour le lendemain (pas forcément en horaires décalés), et ce sera complété par un dossier/jour, le maintien des feuillets, le sport, la culture et « vu d'ici ».

Sont prévues aussi des « pages spéciales » en sortie, soit en direct, soit enregistrées (dans l'esprit de ce qu'il s'était fait sur les 40 ans de l'affaire Grégory). L'objectif est qu'il y en aie en moyenne une par mois.

Parmi les PAE, le livre sur la place ne sera cette année qu'en numérique. Il est prévu quelque chose concernant le triathlon de Gérardmer, mais comme cela va tomber le même week-end qu'une importante compétition de sport de combat, l'organisation exacte n'a pas encore été tranchée.

Point 4 : Emploi

-Sont confirmés les 2 renforts de RCA annoncés les mois précédents (qui sont en contrats cet été). Évoqué aussi, le lendemain de l'instance auprès des délégués syndicaux, le renfort dès septembre avec un détachement de 6 mois de Fabrice Rosaci.

-Concernant l'activité de chef d'édition, en l'absence du journaliste détaché, la mission sera toujours exercée par les personnels statutaires exerçant comme chefs d'édition, et il y aura toujours appel à des CDD en cas de besoin.

-Concernant le poste de technicien informatique, il n'y a qu'un seul candidat en mobilité. Son nom a été communiqué aux élus le lendemain de l'instance. Il y a eu aussi plusieurs candidats externes à l'entreprise. La décision sera arrêtée pour le COPIL de septembre.

-Concernant l'offre pour un alternant journaliste numérique, un candidat a été trouvé. Il doit débiter au mois de septembre.

-En marge du point emploi, les élus ont souhaité revenir sur le sujet de la planification à Sarreguemines. Une nouvelle fois, ils ont alerté sur le fait que, en l'absence d'un des deux salariés, l'autre n'avait pas vocation à venir travailler à Nancy ou à Metz (même en se voyant offrir la possibilité

d'être en découcher). Cela altère sa vie personnelle, augmente son risque routier et dégrade fortement la couverture de la Moselle Est.

La direction nous a répondu que, à compter du 27 juillet, il serait fait appel à du personnel CDD « 2 à 3 jours par semaine ».

En sachant qu'il est probable que le journaliste titulaire reprenne le travail à partir du 11 août.

Que fera alors la journaliste les 2 ou 3 jours où il n'y aura pas de personnel à Sarreguemines ? « Ça dépend » nous a-t-on répondu !

Affaire à suivre !!

Point 5 : Canicules

Une communication a été adressée aux personnels pour les informer que, de ce fait, le télétravail pouvait être adapté. Il était possible de modifier les jours, d'organiser du télétravail sans avenant (mais à valider tout de même avec les managers). Cette communication évoquait aussi la mise à disposition d'eau.

Il a été évoqué le fait que la chaleur pouvait être problématique pour le matériel, comme cela avait été vécu ces jours derniers (avec l'initiative prise par l'équipe d'utiliser une glacière et un parasol).

Point 6 : Suites concernant l'enquête paritaire après les accidents du travail déclarés après les incidents du 2 octobre dernier

La délégation a terminé la rédaction du rapport d'enquête, qui a été approuvé par les 4 membres.

Le point a été évoqué lors de la CSSCT extraordinaire du 30 juin dernier, puis très brièvement, en CSE le 9 juillet dernier.

La délégation a proposé une restitution lors de la prochaine instance de proximité le 16 septembre, puis, dans la foulée, aux salariés ayant déclaré les accidents du travail. En sachant que l'objectif de l'enquête est d'effectuer des préconisations afin d'éviter la survenance d'un événement du même type. Et que tout cela doit conduire à la mise en œuvre d'un plan d'actions pour y parvenir.

Point 7 : Bilan diversité

La direction donne quelques chiffres.

Alors que l'antenne de Lorraine compte 118 salariés, 97,58% d'entre eux ont effectué leurs entretiens annuels.

On compte 49 femmes et 74 hommes.

18 personnes sont en situation de handicap, avec un âge moyen de 58,4 ans. Ces situations de handicap ont permis l'octroi de 78 jours de congés spécifiques supplémentaires, prévus par l'accord handicap (dont l'un des objectifs est de permettre le maintien dans l'emploi).

Par ailleurs, durant l'opération duoday, 3 personnes en situation de handicap ont été accueillies dans l'entreprise.

Autres chiffres : 41 stagiaires ont été accueillis en 2025, et 300 élèves ont été impliqués dans l'opération « fabrique ton média ».

Il n'existe pas de « référent diversité » comme il existe un « référent handicap » : le rôle est porté par la filière RH.

Enfin, le projet de film sur la prévention des incendies, mené par Laetitia Lamy et Betty Claudel, avance bien : le film est quasi finalisé et pourra être diffusé à la rentrée. Il est prévu qu'il soit accessible sur Monespace et qu'il soit projeté lors des formations de guides et serre files ainsi qu'aux nouveaux engagés.

Prochaine réunion le 16 septembre

Vos élus :
Catherine Reggianini, Hervé Marchetti,
Sophie Bartholmé et Bruno Demange

